

DEPARTEMENT DE L'ISERE

CANTON DE MENS

COMMUNE DE TREMINIS

COMPTE RENDU

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

06 février 2017 à 20h30.

L'an deux mille dix-sept, le 06 février, le Conseil Municipal de la commune de Tréminis s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 02/02/2017.

Présents : Frédéric Aubert, Anne-Marie Fitoussi, Jacqueline Bonnet, Frédéric Melmoux, Hervé Robin, Christian Piccioli, Jean-Pierre Filiatre.

Absents: Christelle Empeiraire, Claude Morin, Françoise Laurent, Agnès Vallon

Secrétaire de séance : Christian Piccioli

- Révision des attributions de compensation de la communauté de communes du Trièves

Le déploiement du réseau Très Haut Débit (THD) dans le Trièves est assujettie au financement du projet par les communes (au prorata du nombre de prises pondéré ou non par l'indice de richesse) via les attributions de compensation. Pour notre commune, le nombre de prises THD = nombre de foyers soit 275 prises à prévoir ce qui se traduit par un coût de 28627 € sur 8 ans soit 3578 €/an. Du fait des restrictions budgétaires de la CCT on ne percevra plus les 1321 € d'attribution de compensation de celle-ci.

La commune de Tréminis devra donc payer 2257 €/an pendant 8 ans

Approuvé à l'unanimité

- Mission d'assistance économique de la chambre de commerce et d'industrie pour l'installation d'un bar dans l'ancien local de la boulangerie

Pour bénéficier des subventions prévues pour la remise en état du local, nous sommes obligés de passer par une étude économique de la chambre de commerce. A ce titre celle-ci nous a fait un devis de 3720 € TTC.

La prise en compte de cette somme se répartirait comme suite :

- 16% pour la chambre de commerce soit : 595,20 €

- 42% pour le département soit : 1562,40 €

- 42% pour la commune soit : 1562,40 €

Approuvé à l'unanimité

- Choix de l'animation pour les festivités du 14 juillet :

J. Bonnet a pris contact avec l'animation « ZELETTE TAUPE » qui nous propose une prestation musicale éclectique et variée : Pop, Rock, musette ... de 19h30 à 23h30 pour 600€ (un acompte de 250€ est à prévoir).

Nécessité d'une scène de 6x4 m + 2 prises courant pour le spectacle

Approuvé à l'unanimité

- Infos diverses

CCAS : Festivités retenue pour Noël le dimanche 17 décembre à 14h30

Le groupe « Bal, Balançoire et Baluchon » propose un concert/bal pour enfants avec contes et instruments divers pour un coût de 650 €

Pont de la scierie : J B Nicaise de RTM avait rdv vendredi 27 janvier pour donner son avis sur la réfection finale du pont. Il préconise notamment l'implantation en amont de 2 « épis » en béton (sorte de murets en triangle) pour contrecarrer la force du courant et protéger ainsi les piliers du pont. Affaire à suivre !

Assainissement Château-Bas : SPANC- Emeric Mibord du Sigreda est venu jeudi 2 février faire un point sur les 7 maisons en contrebas de la route qui normalement devraient se brancher sur le collectif avec une pompe de relevage ou éventuellement choisir un assainissement autonome (tel que demandé par Mr Pupovac). A voir !